

Arthroplastie de la cheville



Image utilisée avec l'autorisation de Wright Medical Technologies



De quoi s'agit-il?

L'arthroplastie de la cheville est une intervention chirurgicale dans laquelle on remplace une partie des os qui forment l'articulation de la cheville, soit le tibia, le péroné et l'astragale, par des composants artificiels (prothèse) faits d'alliages métalliques et de plastique léger.

Pourquoi est-ce nécessaire?

On doit procéder à une arthroplastie de la cheville quand l'articulation est gravement endommagée. Parmi les symptômes, mentionnons la douleur aiguë, les mouvements limités ou douloureux ou l'instabilité (impression que l'articulation est sur le point de « céder »). L'arthrose, la polyarthrite rhumatoïde ou une fracture peuvent causer de tels dommages. L'arthroplastie vise donc à soulager la douleur et à rendre l'articulation fonctionnelle à nouveau.

Interventions chirurgicales

Chirurgie d'un jour ou hospitalisation :	De 1 à 4 jours d'hospitalisation
Type d'anesthésie :	Générale
Durée de la chirurgie :	De 2 à 4 heures environ
Période de rétablissement :	De 3 à 4 mois pour pouvoir commencer à marcher et jusqu'à 9 mois pour un rétablissement complet

L'orthopédiste pratique d'abord une incision sur l'avant de la cheville et dans la capsule articulaire. Il retire ensuite une partie du tibia et le dessus de l'astragale afin de pouvoir installer la prothèse. Une fois la prothèse en place, il suture l'incision et la cheville est immobilisée dans une attelle.

Rétablissement

Après la chirurgie :

- Vous aurez le pied et la jambe immobilisés dans une attelle durant deux jours environ.
- Vous devrez porter des bandages ou pansements pour protéger l'incision.
- À l'hôpital, on mettra peut-être un petit tube dans l'articulation pour en drainer le sang.
- Selon votre état et vos capacités, vous pourrez peut-être utiliser les toilettes (si vous êtes stable et que vous pouvez utiliser des béquilles).
- Vous ne pourrez toutefois pas appliquer de poids sur le pied durant les premières semaines, soit jusqu'à ce que l'orthopédiste vous le permette. Vous devrez donc utiliser des béquilles ou une marchette en attendant.
- Vous devrez être attentif aux complications possibles.
- Vous devrez en effet aviser l'orthopédiste ou vous rendre aux urgences si vous constatez une douleur persistante malgré la médication prescrite, des écoulements de la plaie, l'aggravation de l'enflure 2 jours après l'intervention ou de la fièvre (température de plus de 38 °C ou 101 °F).



Arthroplastie de la cheville

On commence habituellement à faire des exercices de rétablissement de l'amplitude et de la mobilité de la cheville une fois la plaie complètement guérie. Vous n'aurez pas le droit d'appliquer de poids sur le pied durant trois à six semaines ou jusqu'à ce que l'orthopédiste le permette. Après six semaines environ, on prendra des radiographies de la cheville. Si la prothèse est bien placée et que la guérison progresse bien, l'orthopédiste vous précisera les activités permises en fonction de vos besoins et capacités.

Environ trois mois après la chirurgie, la plupart des patients peuvent marcher sans aide et constatent une diminution importante de la douleur, bien que celle-ci puisse, dans une certaine mesure, persister jusqu'à ce que les os soient assez forts pour porter votre poids. Il faut compter de six à neuf mois pour un rétablissement complet.



Pour plus de renseignements : La Fondation Canadienne d'Orthopédie offre gratuitement le document Chirurgie au pied ou à la cheville – La planification pour des résultats optimaux, dans lequel on trouve différents renseignements, entre autres sur la façon de se préparer à une chirurgie et sur le suivi des complications, de même qu'un journal pour y noter ses progrès, et bien plus encore. Pour y accéder, consultez le site www.whenhithurtstomove.org, ou composez le 1-800-461-3639 pour en recevoir un exemplaire par la poste.

